

BRULLANOVES



JANVIER - FEVRIER 2024

45^{ème} année

BROUILLA

Site: Brouilla.fr Mail: mairie@brouilla.fr



Communication du Maire

Brullanencques, Brullanencs,

Nous vous avons informés en 2023, de la nouvelle législation concernant l'élimination des biodéchets (restes alimentaires et petits déchets végétaux). La Communauté de Communes des Aspres (CCA) a opté pour le compostage de ces déchets ; ce choix étant beaucoup moins onéreux qu'une collecte supplémentaire avec achat de bacs, achat de camion, recrutement de personnel supplémentaire... et beaucoup plus vertueux pour l'environnement puisque les déchets compostés reviennent à la terre avec un impact CO2 bien moindre puisqu'il n'y a pas de collecte supplémentaire.



Maire
Vice-Président à la CC
Aspres en charge des
déchets & des finances
Vice-Président au Sydetom
en charge des finances

Ce que nous devons savoir c'est que les biodéchets représentent 30 % de notre bac vert et, la taxe

sur les produits polluants étant calculée au poids par habitant, si nous écartons ces déchets fermenticibles nous verrons cette taxe baisser.

Aujourd'hui, le taux de cette Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) est fixé jusqu'en 2025, nous n'avons aucune indication pour l'avenir, le seul levier entre nos mains est de diminuer le poids et le volume de nos déchets par le tri et le compostage.

La CC Aspres a anticipé cette nouvelle législation et a commandé un nombre important de composteurs individuels et partagés au début du printemps 2023, afin d'équiper les 19 communes de la CCA. Malgré cette initiative, au jour où nous écrivons, les commandes ne sont toujours pas honorées (ni en composteurs, ni en bio seaux). Ces équipements arrivent au compte-goutte et nous tenons à nous en excuser, même si tout cela n'est pas de notre fait. Cela dit, nous vous invitons à passer commande d'un composteur individuel et d'un bio seau si votre habitation le permet, dans le cas contraire le personnel communal installera les composteurs partagés sur les sites prévus au fur et à mesure des livraisons.

Nous savons déjà que l'Europe a légiféré sur la diminution des déchets avec une application en janvier 2025. A cette date, plus aucun biodéchet ne pourra être enfoui (comme dans l'Aude) et plus aucun biodéchet ne sera incinéré (comme dans les Pyrénées-Orientales). Faute d'application, il y aura de fortes pénalités que nous subirons toutes et tous. Elles seront facilement applicables puisque le SYDETOM*, dont je suis 2nd Vice-Président en charge des finances, connaît exactement le tonnage des 13 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) couvrant l'ensemble du Département.

Rappelons qu'aujourd'hui nous ignorons les futurs taux des taxes qui seront appliqués par l'Etat ou l'Union Européenne. Nous avons la certitude que composter aujourd'hui fait baisser la quantité de nos déchets et donc l'ensemble des frais, de la collecte au traitement, ainsi que la TGAP. Cette démarche, simple, permettra d'assouplir les futures augmentations inéluctables ; nous devons entendre et comprendre que composter et trier est la meilleure action que nous puissions faire sur nos déchets pour l'environnement et les générations futures.

* Syndicat départemental de transport, de traitement et de valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés

Sonorisation

En Janvier dernier, nous avons procédé à des essais de sonorisation afin d'établir précisément les quartiers du village correctement desservis.

Certains administrés ont appelé le secrétariat pour se plaindre de ces tests.

Nous tenons à préciser que la sonorisation est un moyen d'alerte pour informer la population d'évènements, pour la plupart climatiques, importants tels que des tempêtes, des fortes pluies... ou encore des annonces pour des évènements graves. Actuellement les alertes sont liées au risque incendie accru par le vent.

C'est pourquoi, Lundi 4 mars 2024 en matinée, nous allons procéder à des essais et nous demandons aux habitants de contacter le secrétariat de la mairie pour signaler tout problème dans leur secteur.

Le tri à la source des biodéchets obligatoire dès janvier

A partir du 1er janvier 2024, l'obligation du tri à la source et de valorisation des biodéchets sera applicable à tous les ménages (loi AGEC). La Communauté de Communes des Aspres propose ainsi des solutions de tri pour tous les déchets alimentaires de cuisine grâce à la vente de composteurs individuels et à la mise en place de composteurs partagés. A Compostons



2600 24

Composteurs partagés

sur le territoire des Aspres dont 3 sur la commune de Brouilla.

Composteurs individuels

sur le territoire des Aspres dont 183 sur la commune de Brouilla.

100 kg de déchets alimentaires valorisés, c'est :



20 kg de compost produit



80 m3 d'eau de retour dans nos sols



40 kg de CO₂ évités

Avec le compostage respectons ensemble ces 3 objectifs :



Réduisons nos déchets! Les biodéchets représentent jusqu'à 40kg par an, par habitant en France.



Arrêtons de brûler de l'eau! Les biodéchets sont composés jusqu'à 80% d'eau que nous pourrions garder sur notre territoire.



Ne déplaçons plus nos déchets! Gardons ces ressources naturelles riches en matière organique pour nourrir nos sols.



Où trouver un composteur partagé?



Scannez-moi

Où trouver un bioseaux? Où acheter un composteur individuel? Contactez-nous:

Communauté de Communes des Aspres : 04.68.66.59.61 & accueil.technique@cc-aspres.fr Commune:

04.68.95.33.11



RIFLE DE L'ECOLE



Extrait du conseil municipal du 3 janvier 2024

Présents : M TAURINYA, Mme BANTREIL, M PACCIANUS, Mme OGOZALY, Mme CHARVIEUX, Mme ALCON (arrivée à 19h11),

M BENNES, M MANUGUERRA, Mme RIVOALLAN, Mme DJERROUD, M MALAVAUD.

Procuration: M COMMES à M PACCIANUS, Mme ALCON à Mme BANTREIL, Mme MARCHETTI à Mme OGOZALY

Absents : Mme GIRAULT et M COSTE Secrétaire de séance : BENNES Nicolas

Etat des Restes A Réaliser (RAR) : Adopté à l'unanimité

<u>Investissement 2024 avant vote du budget</u> : accord à l'unanimité pour liquidation

<u>Demande subvention achat véhicules électriques</u> : accord à l'unanimité Remplacement du personnel absent en 2024 : accord à l'unanimité

Actualisation des taux d'indemnité de mission et frais de déplacement : accord à l'unanimité

Mise en œuvre plan d'action Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) conjointement avec l'ONF et la DDTM : approuvé à l'unanimité

Intégration dans le domaine public parcelle B 907 : approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 19h35.

Le Compte-rendu complet de la réunion du Conseil Municipal est disponible en mairie.

Registre personnes vulnérables

Les personnes âgées, seules, isolées ou vulnérables peuvent demander leur inscription sur un registre. En cas de conditions climatiques exceptionnelles ou de gestion de crise (neige, inondations...), canicule, qualité de l'air, les agents communaux prendront contact avec ces personnes pour prendre de leur nouvelle et éventuellement répondre à des besoins urgents. Nous rappelons toutefois que cette inscription est volontaire, facultative et confidentielle.

Association Brouilla Nature

Le groupe du dernier nettoyage

L'Assemblée Générale de Brouilla Nature s'est tenue le 2 février 2024 à 18h30.

Le maire, Pierre Taurinya, était présent avec ses adjoints Christelle Ogozaly, Régine Bantreil, Claude Commes, Bernard Paccianus. De nombreux sympathisants et adhérents se sont également déplacés pour cette 4ème assemblée générale de l'association.

La secrétaire Hélène Llobet a présenté les activités 2023 notamment :

- 2 groupes ont visité l'usine de Calce,
- 1 nettoyage de la Nature avec les poneys de « tous Cavaliers » de St Genis des Fontaines
- 1 jour avec les élèves de l'école nettoyage de la Nature et formation au tri des objets trouvés.
- Participation à la construction de nids de chauve souris à Elne (pour apprentissage)
- ⁻ 1 nettoyage de la Basse où pour indication nous avons retiré 66 kgs de déchets par Km linéaire parcouru. Sans compter les matériaux en ferraille.

PROPOSITION D'ACTIVITE 2024 : quelques dates sont déjà à retenir :

- samedi matin 2 mars à partir de 9h : Conférence sur les oiseaux de nos jardins et fabrication de nids avec l'association La Charbonnière => participation adhérents : 10 € par nids à emporter. Participation Brouilla Nature : 20 € par nid.
- Dimanche 17 mars : Nettoyage de printemps : 9h 12h sur la commune suivi du pot de l'amitié.
- Mardi 19 et mardi 26 mars : Atelier Terre des vents (route de St Genis des Fontaines) : plantes rares et insolites adaptées au climat de la région.
- Dimanche 24 mars : Tenue d'un stand Brouilla Nature au vide grenier.
- Avril : Date à définir pour une visite gratuite à Calce
- Dimanche 5 mai : Tenue d'un Stand Brouilla Nature lors de la Fête de la Galline.
- Vendredi 17 mai et 17 juin matin : Visite guidée gratuite à l'Esat des Micocouliers à Sorède. (10 personnes par groupe maxi)

- Mardi 4 et mardi 11 juin le matin : Atelier Terre des vents : « conception impossible » création de compositions de plantes grasses.
- Juin : Activités avec les élèves de l'école suivant dates vues avec la directrice.
- Les 14 ou 15 septembre : Projet de Nettoyage du Tech de la source à la mer avec d'autres organismes à l'occasion du Nettoyage mondial de la planète.
- Novembre Visite guidée à la pépinière d'agrumes et d'oliviers d'Eus.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire à une ou plusieurs activités.



Pour 2024, l'association Brouilla Nature a décidé de garder le même montant de l'adhésion : 10 € /an et par adhérent. L'appel à cotisations est lancé.

christian.armanet66@gmail.com Tél: 06-78-77-31-33

Le bureau est inchangé:

Président : Christian ARMANET
Secrétaire : Hélène LLOBET
Trésorière : Marie-Christine ARMANET
Le comité de soutien :
Françoise BOSCH
Sylvine DASSIE
Flora FEREOL
Jean-Marie LAUNAY
Yvette ZULIAN

Frelon asiatique

Le frelon asiatique menace nos abeilles et la biodiversité. Il faut agir sans tarder contre cette menace invasive. Soyez vigilant, signalez les nids et piégez. Chaque geste compte pour préserver notre environnement.

La commune traite les nids qui se trouvent sur le domaine public. Ceux situés dans les espaces privés doivent être traités par les propriétaites. Des pièces existent, vous pouvez vous renseigner auprès d'une entreprise spécialisée afin de limiter la prolifération de cette espèce envahissante dont la piqûre peut être dangereuse.



BROUILLA&MAT

BROUILLA compte une nouvelle activité ludique : le jeu d'échecs.

En effet le club BROUILLA&MAT a tenu sa première réunion le mercredi 7 février. Ce fut une réussite, joueurs débutants et confirmés ont trouvé chacun leur bonheur.

Le club se réunira tous les <u>mercredis de 17 heures à 19 heures et les vendredis de 18 heures à 20</u> heures.

Les membres peuvent participer aux 2 réunions ou bien à une seule selon leur choix.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le Président Jean-Michel au 06.12.78.47.96.

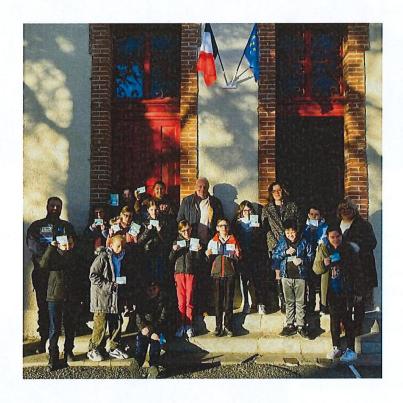


Police Municipale

Permis internet : Une formation pérenne pour les élèves de CM1

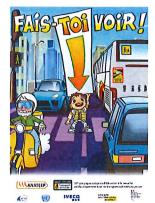
Depuis trois ans, la Police Municipale de Brouilla sensibilise les enfants de l'école primaire aux risques d'internet. Instant solennel pour ces enfants qui après une phase d'apprentissage collectif et la réussite du test écrit, se sont vu remettre leur « Permis Internet » en présence des adjoints au maire, Claude Commes et Régine Bantreil.

« Voilà plusieurs années maintenant que j'ai adapté cette formation qui initialement s'adresse aux élèves de CM2 à des élèves de CM1. En effet, dès le CM1, les enfants sont capables de lister tous les réseaux sociaux existants et ils connaissent déjà la notion de cyberharcèlement. C'est donc toujours une grande fierté pour nous de remettre ces permis en espérant qu'ils appliquent les règles élémentaires de prudence et de civilité sur le net. » explique le Brigadier-chef Principal Alexis Renaudie.



Les élèves formés à la sécurité dans les transports : Fais-toi voir !

Après le succès de la formation proposée l'année dernière par l'Association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Adateep66) pour éduquer les élèves de façon ludique à la sécurité dans les transports, les élus, M Claude COMMES et Mme Régine BANTREIL, ont décidé de réitérer l'opération afin de faire profiter aux enfants de l'expérience et du savoir des bénévoles de l'association.



Après le succès de la formation proposée l'année dernière par l'Association départementale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Adateep66) pour éduquer les élèves de façon ludique à la sécurité dans les transports, les élus, M Claude COMMES et Mme Régine BANTREIL, ont décidé de réitérer l'opération afin de faire profiter aux enfants de l'expérience et du savoir des bénévoles de l'association.

La matinée a été consacrée aux élèves de la classe de Mme FERRERES Véronique qui ont profité de la nouvelle campagne « Fais-toi voir ! » qui a pour but de sensibiliser les élèves sur l'importance de bien voir et d'être bien vu mais aussi de faire attention à ne pas se trouver dans les angles morts autour du car afin de ne prendre aucun risque.

« En plus d'apprendre les bons comportements face aux dangers relatifs aux transports en car, cette formation permet également de développer la citoyenneté de l'enfant au moyen des règles

de savoir-vivre et de politesse comme dire bonjour et présenter sa carte au chauffeur, rester assis pendant le trajet, monter calmement dans le car ou encore de glisser son cartable sous le siège. » explique le Brigadier-chef Principal Renaudie Alexis.

Cette action, qui s'est terminée par les consignes à respecter pour évacuer rapidement un autocar en cas d'incendie ou de panne, a été sécurisée par la présence de la police municipale sur le parking tout le long de l'intervention.



Les élèves de CM2 sensibilisés sur les conduites addictives.

La Police municipale a sensibilisé les élèves de CM2 aux dangers de l'alcool, de la cigarette et du cannabis. Ils ont ensuite utilisé

des lunettes de simulation sur un parcours d'agilité à la Halle des Sports mettant ainsi à l'épreuve le maintien de l'équilibre, le temps de réaction, la vigilance, la perception des distances, l'adresse et les réflexes.

« En septembre, ces enfants rentreront au collège. L'utilisation de ces lunettes représente un réel atout lors d'une formation pour prévenir et sensibiliser ce jeune public sur les dangers de l'alcool, du cannabis ou sur la conduite sous l'emprise de la fatigue. » explique le Brigadier-chef Principal Alexis Renaudie.



Les brevets du piéton pour les élèves de CE2

Le 09/02/2024, les élèves des classes de CE2 des enseignantes Audrey De Abreu et Delphine Paccianus ont reçu le brevet du piéton en présence des adjoints au maire, Claude Commes et Régine Bantreil et du Brigadier-Chef Principal Alexis RENAUDIE.

En plus du précieux sésame, les élus ont récompensé tous les élèves en leur donnant une petite pochette surprise pour les féliciter des résultats obtenus lors du test écrit.



Les agents communaux formés aux gestes qui sauvent.

Treize agents communaux ont bénéficié de la formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) dispensée par

l'Association de Secours et de Sauvetage (ASS).

Il s'agit d'une formation diplômante qui atteste de la capacité à prévoir les risques et à reproduire les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique.

Mme Léane Langenbahn, formatrice de l'association, leur a d'abord donné les explications théoriques avant de les mettre en situation avec des exercices pratiques : alerter les secours, que faire en cas de plaie hémorragique, la position latérale de sécurité (PLS), l'étouffement, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur installé dans les lieux publics.



Chaque minute compte pour sauver des vies et la sensibilisation aux gestes qui sauvent permet d'acquérir les premiers gestes d'urgence dans l'attente des secours.

Restrictions de l'usage de l'eau

L'arrêté Préfectoral n° DDTM/SER/2023-334-0001 du 30 novembre 2023 prolonge, jusqu'au 5 avril 2024, les mesures de restrictions des usages de l'eau déjà en vigueur depuis le printemps.

En effet, l'absence totale de recharge des nappes et des cours d'eau ne permet pas d'améliorer la situation.

La Bibliothèque

Samedi après-midi 16 décembre, diverses manifestations se sont enchainées à Brouilla.

La bibliothèque municipale a participé à sa façon en invitant les enfants à venir écouter des histoires de Père Noël et à décorer des pains d'épices. S'il est vrai que les enfants étaient peu nombreux, les adultes présents ont eu le privilège d'écouter les enfants leur lire des histoires, choisies auparavant par Elodie. Ce fut un moment de partage, doux au cœur de chacun. Une lecture attentive, l'intonation appropriée, rien n'a été oublié afin de mieux convaincre un public déjà acquis! Merci à ces assistants en herbe pour de futures Nuits de la lecture!

Et puis les pains d'épices ont été déballés, pains de fabrication maison ou artisanale : les décorations bien choisies par Nathalie, ont favorisé l'imagination des petits et des grands (glaçage colorés, sucre glace, smarties...). Et les gourmands, au fil des retrouvailles, des complicités et des bavardages, en ont fait aussi... leur miel!

Un très bon moment chaleureux que nous renouvellerons, plus tôt dans le mois, en décembre 2024. Bonne Année 2024 !

Nuit de la Lecture

Le samedi 27 janvier, la bibliothèque s'éclairait pour accueillir les participants de cette Nuit officiellement consacrée au Corps. Soirée plutôt que Nuit puisqu'elle a commencé à 18 heures pour s'achever vers 22 heures.

La première partie était réservée aux enfants. Lili, du haut de ses 8 ans tout neufs, a, par ses qualités de lectrice et de comédienne, donné vie à quatre ou cinq contes.

Les adultes enchaînèrent avec un poème de René François Armand Sully Prudhomme (!). Poème bien ciselé, agréable à écouter grâce à la sensibilité de la lectrice (ce poète français a été le 1^{er} Prix Nobel de Littérature en ... 1901).

Puis le roman prit toute la place. Nous avons découvert ou redécouvert des auteurs aussi différents que V Grimaldi (« Une belle vie »), Tyde Monnier, Jean Echenoz (« Courir », une biographie très originale du coureur tchèque Emil Zatopeck, rival d'Alain Mimoun dans les années 50), Laurent Mauvigner (« Continuer ») deux auteurs au style remarquable.

Nicolas Mathieu (leurs enfants après eux, prix Goncourt 2018) évoque avec justesse les premiers émois amoureux d'adolescents dans une région sinistrée par la désindustrialisation et la paupérisation. Quelques pauses musicales très apaisantes furent assurées par le jeune guitariste Anthony.

Puis aux mots de l'écrit, ont succédé les mots d'une conversation amicale et attentive à l'autre... autour d'une soupe familiale et d'excellents biscuits, tartes et quiches préparés par les bénévoles.

Bref, nous avons passé ensemble une longue soirée agréable.

Etions-nous pour autant « pleinement » satisfaits de cette Nuit ? Pas tout à fait malheureusement car cette soirée n'a pas eu le succès escompté.

Un enfant et 15 adultes (en comptant les bénévoles) pour une préparation assez longue (choix de textes, affichage et diverses informations, collation) ont constitué un cercle bien restreint, limitant le nombre d'auteurs élus.

« Lire un livre est certainement l'expérience la plus intime que nous puissions avoir de ce qui se passe dans l'esprit d'un autre être humain » (Margaret Atwood).

Nous pourrions dire aussi qu'écouter lire une ou quelques pages d'un livre permet de mieux connaître les goûts, la sensibilité, en un mot la personnalité du lecteur et cette soirée aurait été plus enrichissante avec un public plus nombreux.

Il est réconfortant de combattre ses propres préjugés en « accueillant » d'autres écrivains (servis par d'autres lecteurs) ne faisant pas partie de notre choix personnel.

Nous voulions vous faire part de notre simple déception, tout en sachant que beaucoup de personnes sont impliquées dans leur travail, dans d'autres activités et obligations, se trouvant dans la nécessité de se reposer, ce que nous respectons bien sûr. Mais à la bibliothèque, nous ne nous résignons pas à voir le temps de la lecture décliner (inexorablement ?) alors qu'il offre tant de bonheurs, parfois patiemment conquis, d'autant plus profonds.

Nous vous donnons rendez-vous le 2 mars prochain.

Informations communales

Achats de bois

Nous vous rappelons que la société Comptoir Energie Catalane de Elne (04 68 88 31 41) accorde une remise aux habitants de Brouilla pour la livraison de bois de chauffage. Même si l'hiver se termine et que les températures sont clémentes, vous pouvez anticiper vos prochains approvisionnements. Ces tarifs restent valables.

Mutuelle de Village

Les 25 janvier et 1er Février dernier, se sont tenues à la salle Rouzaud les réunions d'informations pour les mutuelles de village.

Si vous n'avez pu y participer, Mr RUBALO (Axa 06 88 63 49 45) et Mme GARCIA (Mutuelle Catalane 04 68 34 45 66) restent à votre disposition pour tout renseignement et devis.

Vide-Grenier des Rameaux

Le vide grenier des Rameaux aura lieu Dimanche 24 Mars 2024. Il est organisé par le BBCAA Basket.

Des permanences pour les inscriptions auront lieu en mairie :

Samedi 9 mars de 10h à 12h Mercredi 13 mars de 16h30 à 18h Samedi 16 mars de 10h à 12h Mercredi 20 mars de 16h30 à 18h

Vous pouvez contacter Marc THOMAS AU 07 52 04 63 43 pour toute question.

Fête de la Gallina

Dimanche 5 Mai se tiendra la traditionnelle fête de la Gallina à la Halle des Sports. Toujours en entrée libre, exposition en partenariat avec l'Union Avicole du Roussillon et les Becs Crochus. Plus d'une trentaine d'exposants proposent bijoux, articles de décoration, miel, bougies, thés, légumes et la buvette sera de service toute la journée. Pour les plus petits, une ferme pédagogique sera également présente.

On nous prie d'insérer

Brouilla → Perpignan → Brouilla

Se rendre à Perpignan autrement ... *(Pierre Charvieux)*En visite à la bibliothèque, tout intimidée, l'écarlate Carla a osé : « Prenez le car car c'est carrément bien » !
Elle nous a envoyé depuis le texto suivant :

« D'arriver en retard n'ayez aucune peur cette ligne de cars est très souvent à l'heure. L'horaire d'après-midi, à treize heures sonnantes Nous allège en un sens d'une sieste engourdissante. Le chauffeur est aimable, il conduit en douceur Et bien vous transporter lui tient vraiment à cœur. Vous resterez tranquille, bien haut sur votre siège Evitant pour le mieux de la route les pièges. Vous pourrez vous distraire et pour un simple euro Observer Ortaffa, contempler Montescot. Avec des passagers, vous lierez connaissance La route sera pour vous un parcours de plaisance. Et si parfois l'échange peut paraître gnangnan Le temps passera plus vite, jusqu'à Perpignan. Vous pourrez bouquiner, ce qui n'est pas un mal, Au milieu des portables, cela n'est pas banal. Certes, les mots tressautent, l'attention est fragile, Choisissez donc plutôt une lecture facile. On peut lire Guy des Cars*, ou même Stephen King,

Et comme dirait Lio, qui a chanté les brunes, Ces quelques arguments ne comptent pas pour des prunes! »

Terminus: nouvelle gare, nul besoin de parking.

Vous aurez apprécié la moindre page lue, La voiture délaissée, qui ce jour, ne pollue. Petit

Proteste mon petit, tant que tu peux le faire A ton tour de te battre, moi j'ai fais mon temps Va toujours de l'avant, et jamais en arrière Car les bonnes choses ne durent pas longtemps!

Ne pleure pas petit, ce n'est qu'une amourette Un jour tu trouveras la femme de ta vie Elle viendra vers toi, sans tambour ni trompette Elle te sourira, et tu seras séduit!

N'écoute pas les gens, laisse souffler le vent Vis ton bonheur à deux Laisse le temps au temps, et dis-toi simplément Que tout est merveilleux!

Quand je serai parti, viens parler sur ma tombe Raconte moi tes joies, tes peines et soucis Et surtout n'ai pas peur, je serai comme une ombre Qui veillera sur toi, de jour comme de nuit!

N'écoute pas parler ceux qui n'ont rien à dire Vis ton bonheur à deux Laisse souffler le vent, car tout n'est que délire Et tu sera heureux !!!

Annie Franco

^{*} Guy des Cars: (1911-1993) est un écrivain populaire, auteur de « l'Impure », « l'Entremetteuse », « les filles de joie », « la Corruptrice », « la Maudite » (quel tableau féminin déprimant !!). on l'appelait aussi Guy des Gares, car on achetait souvent un de ses romans en même temps d'un sandwich SNCF. Les tirages de ses livres étaient impressionnants. A redécouvrir. Fiches horaires des cars LIO à votre disposition en mairie.

Ça roule pour le Vélo Club BROUILLA 66

1ère Concentration pause-café à Brouilla Dimanche 28 Janvier une réussite!



18 clubs FFCT du département ont répondu présent à cette manifestation organisée par le Vélo Club de Brouilla, ce qui représente 280 Cyclos.

Monsieur le Maire de Brouilla et Monsieur le Président du Comité départemental de la FFCT nous ont honoré de leurs présences!

Félicitations à l'équipe dirigeante et plus particulièrement à nos épouses et bénévoles pour la préparation et confection des viennoiseries ! Bravo à toutes et tous.



Gérard Renier – Président du VCB66

Règlement Général de la Protection des Données

Le Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD ») est applicable depuis le 25 mai 2018. Il a notamment vocation à s'appliquer à toutes les entités (entreprises, collectivités locales ...) qui collectent, conservent ou traitent des données à caractère personnel (y compris les sites de e-commerce). Le RGPD a notamment pour objet de définir les responsabilités des entités qui collectent et conservent des données à caractère personnel et régir les traitements mis en place par ces organisations pour gérer ces données. A ce titre, la mairie de BROUILLA a œuvré et continue à travailler sur la mise en œuvre de ce dispositif. Parmi les priorités de la mairie dans l'élaboration de son programme de conformité, figure le suivi de ses obligations relatives au RGPD et notamment le recueil des consentements, les politiques de confidentialité, les processus d'enregistrement et l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée. Ce programme est placé sous la responsabilité du D.P.O de la Mairie. Ce dernier procède à des examens réguliers de conformité, à des revues et mises à jour des procédures en place sur la protection des données pour l'ensemble des membres de la commune ainsi que de la mairie. Il réalise également des formations ayant pour objet la sécurité de l'information et des programmes de sensibilisation. Par ailleurs, la mairie de BROUILLA et son D.P.O ont mis œuvre une série de conventions portant sur le traitement et les transferts de données personnelles. Par conséquent, les traitements de vos données sont mis en conformité avec les dispositions du RGPD qui intègrent les clauses contractuelles types adoptées par la Commission Européenne en matière de données personnelles.

Enfin, Chaque administré possède le droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données le concernant. Il suffit pour cela d'adresser un courrier muni de l'identité du demandeur à :

- L'adresse mail suivante : dpo.brouilla@lg-partenaires.fr
- L'adresse postale suivante : Mairie de BROUILLA 7 rue Julien Panchot 66620 Brouilla

Le DPO





Une permanence dans votre mairie **SUR RENDEZ-VOUS.**





Connaître les usages et le vocabulaire numérique



J'apprends à utiliser l'ordinateur



J'apprends à utiliser mon smartphone, ma tablette



J'apprends à envoyer et à gérer mes courriels



J'apprends à naviguer sur Internet



Je crée et je gère mes contenus numériques







- Ateliers collectifs et individuels
- Démarches administratives



J'apprends les bases de la bureautique



J'apprends à faire mes démarches en ligne



J'échange avec mes proches



Sécuriser mes données personnelles



Détecter les arnaques et fake news





ET LE SERVICE JEUNESSE DES ASPRES

INSERTION

Pour qui et Pourquoi? TU AS ENTRE 16 ET 29 ANS

TU RENCONTRES DES DIFFICULTÉS ET TU T'INTERROGES SUR TON AVENIR?

Un conseiller, Laszlo SAS te propose un accompagnement sur mesure pour réaliser tes envies et projets professionnels



CONTACTEZ MOI POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS OU POUR PLUS D'INFORMATION





Maison France Services des Aspres

présente sur le territoire intercommunal pour vous accompagner dans vos démarches en ligne: France travail, CAF, Assurance maladie (CPAM), MSA, ANTS, Retraite, Impôts, vous orienter et vous former aux outils numériques.

Itinérances :

- Fourgues, les lundis matin de 9h00 à 12h00
- Passa, les lundis après-midi de 14h00 à 17h00
- Villemolaque, les mardis matin de 9h00 à 12h00
- Brouilla, les mardis après-midi de 14h00 à 17h00
- Tresserre, les mercredis matin de 9h00 à 12h00
- Trouillas, les jeudis matin de 9h00 à 12h00
- St-jean-Lasseille, les vendredis matin de 9h00 à 12h00

Contacts:

Conseiller numérique : 06 62 07 37 95

Mail: itinumerique@cc-aspres.fr

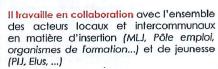
Maison France services: 04 30 44 48 79

Mail: mfs@cc-aspres.fr





Laszlo SAS se déplace pour te rencontrer dans ta ville.



Ilt'aide à surmonter les difficultés (Orientation, recherche de stage, d'employeur, santé, mobilité, démarches administratives) qui te bloquent.

DÉPLACEMENT DU BUS MOBILE

- Jeudi matin : Secteur Brouilla, Banyuls Dels Aspres et St Jean Lasseille
 - Jeudi après-midi : Secteur Villemolaque, Tresserre et Passa
 - Vendredi matin: Secteur Fourques, Terrats et Irouillas
 - · Vendredi après-midi : Secteur Thuir

Charlotte JAUDEAU
Responsable dispositifs
06 50 39 41 82
dette laudeau 8 apprentis-auteuil.org

Coordinateur Jeuness e Intercommunal des Aspres 06 14 60 40 54















Dispositif Boost Insertion

Depuis le début de l'année, le service jeunesse des Aspres a signé un partenariat avec les Apprentis d'Auteuil afin d'aller à la rencontre des jeunes âgés de 16 à 25 ans pour lesquels le parcours de vie scolaire ou autre est interrompu ou compliqué. Sur Brouilla, les permanences avec le Bus mobile se déroulent le Jeudi Matin. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement individuel, de conseils et d'orientation.

Semaines des Droits des Femmes

Action pilotée par Mme Christelle Ogozaly, adjointe en charge des affaires sociales et des associations



SEXISME, HARGELEMENT DISCRIMINATION SUR LE LIEU DE TRAVAIL

DROITS DES FEMMES

ENTREE GRATUITE

RÉUNION D'INFORMATION

Informer sur les droits en matière de sexisme, de harcèlement et de discrimination sur le lieu de travail avec un avocat du barreau des Pyrénées-Orientales

Accompagnement psychologique des femmes vivant ses situations avec une psychologue France victimes 66

ATELIER PLASTIQUE

Avec Caroline MILIN, artiste plasticienne

Travailler l'affirmation de soi et la féminité à travers la peinture et les œuvres de Nikki de Saint Phalle

Déroulé: recherche graphique de symbole liée aux thématiques travaillées et mise en couleurs avec la peinture acrylique et les feutres Posca

SAMEDI 16 MARS 2024



DE 14H À 15H30



SALLE MUNICIPALE 7 RUE JULIEN PANCHOT 66620 BROUILLA



SAMEDI 16 MARS 2024



DE 15H30 À 17H30



SALLE MUNICIPALE **7 RUE JULIEN PANCHOT** 66620 BROUILLA





PLACES LIMITEES - INSCRIPTION OBLIGATOIRE auprès du CDAD66 : infocdad66@gmail.com ou 04.30.19.62.47















Semaines des Droits des Femmes

Le département organise pour la 15ème année consécutive, plusieurs manifestations entre le 8 et le 22 Mars 2024.

Samedi 16 Mars, de 14h à 18h, à la salle Rouzaud, nous aurons le plaisir d'accueillir l'une de ces rencontres. Il s'agit de proposer de l'information sur les droits des femmes au moyen d'échanges avec des professionnels du droit et des intervenants qui accompagnent les femmes dans l'affirmation d'elles-mêmes.

La thématique abordée sera celle de la Femme dans le monde du travail. En première partie, une avocate interviendra sur l'aspect juridique et le droit du travail. Ces propos seront complétés par une psychologue de France Victimes 66 qui abordera la problématique liée à la discrimination, le harcèlement et les propos sexistes.

En seconde partie, une plasticienne Caroline MILIN, accompagnera la réflexion autour de l'affirmation de soi dans le symbolisme de la femme (dessins, peintures ...).

Les places sont limitées : Il est IMPERATIF de s'inscrire préalablement sur le site :

Infocdad66@gmail.com ou au 04 30 19 62 47.

Brouilla se mobilise en faveur des droits des femmes sur notre territoire. Vous trouverez sur le site du cd66, la liste des manifestations programmées sur ces 2 semaines.

Expression de l'opposition

Aucun article fourni au jour de la publication de l'artcile.

oppositionbrouilla@gmail.com

Informations utiles

NOUVEAU SERVICE

Sur le même principe que le dépôt pour les déchets de jardin les 1^{ers} jeudis et 3^{ème} samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, avec inscription obligatoire en mairie, les agents récupèrent les gros cartons type livraison, propres et pliés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants : activités créatives, culturelles et sportives, sorties, jeux... les mercredis et pendant les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h, à l'école de Banyuls dels Aspres (contact Mickaël Dejoye 06.19.36.60.67).

PIJ Inscription Point Jeunes :

http://servicejeunesse
Mail: pj.brouilla@cc-aspres.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} Mardi du mois, en mairie, sur rendez-vous auprès du **04.68.53.69.55**

MAISON France SERVICES

Infos Impôts et retraites sur RV 04.30.44.48.79

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours de l'autorité publique.

ENCOMBRANTS

Tél: 04.68.66.59.61

Mardi 12 mars 2024 : s'inscrire auprès de la Communauté de Communes avant le 8 mars

Mardi 9 avril 2024 : s'inscrire auprès de la Communauté de Communes avant le 5 avril

<u>Précision</u>: seuls les déchets enregistrés seront évacués, dans la limite de 2m3. Tout déchet qui contient dans un véhicule doit être acheminé vers la déchetterie par l'administré.

COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (OM) les lundis, dès 5h du matin

Bac Jaune (tri sélectif) les mercredis en semaine paire (à partir de 5h du matin), soit mercredi 6 mars, mercredi 20 mars, mercredi 3 avril, mercredi 17 avril, mercredi 15 mai, mercredi 29 mai.

SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

Liège : récupération des bouchons de liège à la mairie

Pour le verre : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

Pour les piles : mairie

Pour le textile : parking de la mairie et parking des écoles